

LE DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉS

FORMATION ALUR — E-LEARNING



Objectifs de la formation

- Maîtriser les mécanismes du démembrement pour élaborer des stratégies d'investissement
- Comprendre les implications fiscales du démembrement pour optimiser la charge fiscale
- Élaborer des stratégies de transmission patrimoniale via le démembrement
- Identifier les opportunités du démembrement (résidentiel, commercial, SCI)

Durée

1 heure

Tarif

9 € TTC

Accès

6 mois

Modalités d'accès

Formation 100 % en ligne (FOAD) accessible 7j/7 et 24h/24 via plateforme e-learning sécurisée. Assistance pédagogique du lundi au vendredi, 8h30-19h.

Public concerné

Tous professionnels de l'immobilier : agent, mandataire, négociateur, dirigeant d'agence.

Pré-requis

Exercer un métier relevant de la loi Hoguet. Ordinateur ou portable, connexion internet HD.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, questionnaires, retours d'expérience. Accès individualisé (login/mot de passe).

Évaluation

QCM / Quizz · Grille d'évaluation · Échange formateur (visio, téléphone, mail). Attestation de fin de formation remise au stagiaire.

Suivi & traçabilité

Relevé de connexions horodaté, attestation d'assiduité, questionnaire de satisfaction.

Contenu de la formation

Introduction

Présentation · importance pour les professionnels de l'immobilier

Fondamentaux du démembrement

Usufruit & nue-propriété · usus, fructus, abusus · origines

Aspects juridiques et fiscaux

Droits & obligations · évaluation · IR, plus-values, IFI

Applications pratiques dans l'immobilier

Acquisition & transmission · optimisation · SCI

Exemples concrets d'application

Transmission familiale · nue-propriété retraite · entreprise

Conclusion

Synthèse des points clés · formation continue

Mise à jour mai 2026

POINTS CLÉS

- ✓ Validation Loi ALUR (carte T/G/S)
- ✓ Certification Qualiopi
- ✓ Accès 24h/24, 7j/7 pendant 6 mois
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Éligible FIF-PL / AGEFICE



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation